

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2021-2024

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Je crois que le développement du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé est important et je souscris à sa nouvelle campagne de financement 2021-2024.

Je soussigné _____ m'engage à contribuer à la campagne de financement du

Nom de l'entreprise ou de la personne donatrice

Fonds des services éducatifs du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé relative aux catégories de donateur ci-bas (plan de visibilité complet en annexe) pour une somme totale de _____ \$ pendant 3 ans en un versement ou _____ versement(s) égaux.

Catégories de donateur :

PILIER : Corporatif (2000\$ et +)

LEADER : Corporatif (500\$ et +)

BÂTISSEUR : Corporatif (499 et -)

Individuel (1000\$ et +)

Individuel (200\$ et +)

Individuel (199 et -)

Je souhaite recevoir un reçu d'impôt :

Nom : _____ Prénom : _____

Organisation : _____ Fonction : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Signature : _____ Date : _____

En reconnaissance de ma contribution : Je désire que mon don demeure anonyme

J'autorise le Fonds des services éducatifs du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé à publier mon nom et le montant de ma souscription.

J'autorise le Fonds des services éducatifs du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé à publier mon nom en conservant de façon confidentielle le montant de ma souscription.

Je préfère que mon nom et le montant de ma souscription demeurent confidentiels.

Prière de libeller votre chèque à l'ordre de : « **Fonds des services éducatifs Séminaire Marie-Reine-du-Clergé** » tous les dons sont déductibles du revenu imposable dans la mesure où le prévoit la loi. Numéro d'enregistrement : #0007002591

TABLEAU D'IMPACT FISCAL IMPÔT ET COÛT RÉEL D'UN DON

DON ANNUEL		
Montant du don annuel	Crédit d'impôt anticipé	Don net
25\$	8.13\$	16.87\$
50\$	16.26\$	33.74\$
75\$	24.39\$	50.61\$
100\$	32.53\$	67.47\$
125\$	40.65\$	84.35\$
150\$	48.79\$	101.21\$
200\$	65.05\$	134.95\$
400\$	161.48\$	238.52\$
500\$	209.70\$	290.03\$
1000\$	450.77\$	549.23\$

AVANTAGES FISCAUX DE DONNER

Nos gouvernements vous encouragent à donner. Ils accordent des avantages fiscaux importants sous la forme de crédits d'impôt.

- Au fédéral, les crédits d'impôt pour don de bienfaisance sont :
15% pour 200\$ ou moins
29% pour l'excédent de 200\$
- Pour les résidents du Québec, à cause de l'impact de l'abattement fiscal, ces crédits deviennent :
12.525% pour 200\$ ou moins
24.26% pour l'excédent de 200\$
- Au provincial, les crédits d'impôt pour don de bienfaisance sont :
20% pour 200\$ ou moins
24% pour l'excédent de 200\$.

Le maximum admissible aux crédits d'impôt correspond à 75% du revenu net du donateur, pour l'année des donations. L'excédent du 75% peut être reporté sur cinq années subséquentes.